

NON A LA BAISSSE DES DROITS ! ENSEMBLE POUR LA RETRAITE À 60 ANS !

Le projet de loi sur la réforme des retraites, présenté ce mardi 10 janvier. Sans attendre les détails, la CGT est déjà mobilisée. Les propositions envisagées engendreront inévitablement la baisse du niveau des pensions.

Changement de stratégie

Le projet de réforme des retraites de 2023 n'est pas si différent de celui du système universel à point combattu à l'hiver 2019-2020. Pourtant, la stratégie pour arriver à faire passer le projet diffère. Macron et son gouvernement ont tiré les leçons de l'échec de l'usine à gaz du projet à points. **Le travail militant de la CGT avait permis de retourner l'opinion publique.** Aujourd'hui, il a décidé de faire simple, mais l'objectif reste le même : diminuer la part des richesses produites consacrée au financement des retraites. Avec comme conséquence **un pouvoir d'achat des retraité-es qui pourrait à terme diminuer de 20% !**

Un décalage de l'âge de la retraite à 64 ans...

Le gouvernement Borne a décidé d'attaquer la réforme 2023 par le biais de l'allongement du temps de travail **en décalant l'âge de départ à la retraite à 64 ans.**

Cette mesure pourrait simplement être intégrée à un projet de loi de financement rectificatif de la Sécurité sociale au premier trimestre 2023. L'autre mesure envisagée est **d'accélérer la réforme Touraine.**

Cette loi de 2014, allonge, génération par génération (à partir de celle née en 1958), le nombre de trimestres requis pour obtenir une retraite à taux plein pour atteindre 172 trimestres. Cette échéance a été ramenée de 2035 à 2027. Les salarié-es ayant vu le jour **à partir de 1965** devront justifier de **43 années de cotisation.**

Une majorité de salarié-es a bien compris les conséquences du projet et refuse toute nouvelle régression sociale. Les sondages d'opinion soulignent que ce refus touche toutes les générations et catégories professionnelles.

« *L'ambition est d'assurer le bien être de tous, de la naissance à la mort. De faire enfin de la vie autre chose qu'une charge ou un calvaire ...Ce que la sécurité sociale donne aux travailleurs et à leurs familles ne résulte pas de la compassion ou de la charité, elle est un droit profond de la nature humaines. Elle sera, nous en sommes sûrs, d'une portée considérable à long terme* ».



Ambroise Croizat
(1901 - 1951)
Métallurgiste CGT
Ministre Communiste
du Travail et de la
Sécurité Sociale
(1945 - 1947)

Le niveau des pensions

La baisse du niveau des pensions est un appel d'air à la capitalisation.

Cette dégradation, programmée du montant des pensions, pousse les salarié-es qui en ont les moyens, à se tourner vers les assurances privées par capitalisation. Ce n'est bon ni pour celles et ceux qui peuvent se payer ces retraites complémentaires, ni pour les autres !

80%

des Français se disent
opposés à un recul de
l'âge légal de départ à
la retraite à 64
sondage Odoxa-Agipi



www.cgt-ep.org

CGT Enseignement Privé

263 rue de Paris - Case 544 - 93515 MONTREUIL Cédex
Tél. : 06.51.37.79.82 - courriel : contact@cgt-ep.org

FÉDÉRATION CGT DE L'ÉDUCATION DE LA RECHERCHE ET DE LA CULTURE



5 bonnes raisons de se mobiliser

Personne ne veut ni ne peut travailler plus longtemps

Lors de sa campagne à l'élection présidentielle, Emmanuel Macron a annoncé vouloir passer l'âge légal de la retraite de 62 à 65 ans. Au vu des réactions négatives que cette réforme brutale suscite, le gouvernement envisage d'augmenter la durée de cotisation. **Or, 73% des français-es situent l'âge idéal de départ en retraite à 62 ans ou moins. Ils et elles savent que travailler plus longtemps n'est pas possible :**

- L'espérance de vie en bonne santé était de 63,7 ans pour les hommes et de 64,6 ans pour les femmes en 2019
- Seuls 38% des personnes de plus de 60 ans sont encore en emploi.

Le gouvernement veut faire des économies sur les retraites pour justifier les baisses d'impôts accordées aux entreprises

Le conseil d'orientation des retraites (COR) a publié un rapport qui indique qu'aujourd'hui les comptes des retraites sont excédentaires et **qu'à long terme les dépenses de retraites seront stables ou en diminution: le système ne va pas s'effondrer !**

Le gouvernement s'empresse de réformer les retraites car il s'est engagé auprès de la commission européenne sur des économies de dépenses publiques. Il cherche d'un côté à supprimer les "impôts de production" des grandes entreprises pour un montant de 10 milliards d'euros, et entend réformer les retraites pour combler un déficit du même montant.

Rappelons qu'en 2021 ce sont 150 milliards d'aides publiques, soit 30 % du budget de l'État qui a été engouffré dans ces dépenses, et alors que les salaires stagnent mais les profits décollent.

Macron est prêt à fouler aux pieds la démocratie pour passer sa réforme

Certes, en 2019 le précédent gouvernement Macron avait tenté un passage en force sur sa réforme systémique du système de retraites, mais la mobilisation des travailleurs-ses l'avait fait reculer !

Un mois après le début de la mobilisation c'est une majorité de personnes qui s'exprimait contre la réforme. Le gouvernement a repoussé l'adoption de son projet et a fini par l'abandonner au moment de la crise sanitaire, alors qu'il avait enclenché le 49-3 !

Il n'y a donc pas de fatalité, la mobilisation peut mettre fin aux projets destructeurs du gouvernement. Une écrasante majorité des Français-es se positionne contre la réforme proposée par Emmanuel Macron : 77% s'exprimaient pour le retrait de cette mesure.

La retraite par capitalisation ne sera jamais une solution

Les gouvernements successifs ont provoqué la baisse du niveau des pensions en refusant d'augmenter les ressources allouées aux retraites et en repoussant sans cesse l'âge de départ en retraite.

Ce recul de la retraite par répartition, assurée par la mise en commun des cotisations et organisée par la sécurité sociale, ouvre un boulevard aux banques et aux assurances qui cherchent à vendre des produits de retraite par capitalisation.

Or la retraite par capitalisation est un système risqué pour celles et ceux qui y ont recours :

- Les banques et les assurances proposent des systèmes à cotisations définies et non à prestations définies (comme notre système actuel) : on sait ce qu'on cotise mais on ne sait pas ce qu'on perçoit une fois à la retraite
- Les banques et les assurances sont incapables de garantir le niveau minimal de prestation que nous offre actuellement le système par répartition
- Sur les marchés financiers il y a des comportements collectifs qui génèrent des bulles, puis des crises, ce sont les retraité-es qui ont capitalisé qui en payent le prix !
- Les gestionnaires d'actifs de retraites ont des pratiques de plus en plus court-termistes en raison des modalités d'évaluation de leurs performances

En défendant notre système de retraite on s'assure une retraite solidaire qui vise à maintenir notre niveau de vie au moment du passage à la retraite.

De l'argent, il y en a... pour la retraite à 60 ans

La hausse des recettes allouées aux retraites n'est jamais évoquée comme une solution par le gouvernement qui ne retient que la hausse de l'âge de la retraite ou la baisse du niveau des pensions. Or la CGT propose un plan de financement de 100 milliards d'euros (4% du PIB) qui permettrait d'assurer la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire. On peut faire ça :

- En revenant au plein emploi (3% de chômage)
- En augmentant de 1% le salaire moyen
- En respectant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- En luttant contre la fraude aux cotisations sociales (1 à 2 milliards d'euros)
- En supprimant les exonérations de cotisations sociales qui ont été offertes aux patrons ces dernières années (75 milliards d'euros)
- En mettant à contribution les dividendes (20 milliards d'euros) et l'épargne salariale et la CSG (10 milliards d'euros)
- En modulant à la hausse les cotisations sociales des entreprises qui suppriment des emplois (jusqu'à 10 milliards d'euros)

